

Le FRAQassant



Bulletin d'information de la Fédération de la relève agricole du Québec

No de convention : 41399041

DANS CE NUMÉRO

Un vent de changement	1
AGA de la FRAQ 2009	
Le mot du président	2
Permanence a la FRAQ	3
Magali Delomier débarque	
Finale Agri-Génie	4
3 en 3 pour le Bas	
AGA	
Résolutions adoptées	5
Nouveau C.A .	6
Administrateur en 3 points	
Bilan des activités 2008	7
À quoi ça sert la FRAQ	
Les invités de l'assemblée	8-9
Lessard, Lacasse, Groleau, Johnston...	
Prix	10
Bourses et recrutement	
Hommages	11
Avantages à la carte	12
Commanditaires et partenaires	

Un vent de changement souffle à la FRAQ

C'est à Rivière-du-Loup, les 12 et 13 mars qu'avait lieu cette année l'assemblée générale annuelle de la FRAQ. Une belle région où l'accueil et la générosité des gens n'est plus à faire. Plusieurs changements à la barre de la FRAQ ont eu lieu lors de l'événement.

Tout d'abord, changement de présidence. Ce n'est pas sans émotion que le président sortant Benoit Martin a remis les commandes de la FRAQ à Frédéric Marcoux. Immédiatement après son élection, ce dernier a livré un discours frais, rassembleur et dynamique. Un nouveau président certes mais aussi, un nouveau conseil exécutif et un nouveau conseil d'administration. Pas moins de 6 administrateurs laissaient leur siège cette année.

Un autre changement majeur est sans contredit l'arrivée tant attendue d'une nouvelle directrice générale. Après tout près d'une année sans permanence à Longueuil, l'arrivée de Magali Delomier s'est avérée triomphale. Cette dernière s'est présentée à l'assemblée en ayant déjà bien pris en mains son poste de directrice.

Plusieurs invités de marque étaient présents à l'assemblée. Parmi ceux-ci, Christian Lacasse, président de l'UPA, Marcel Groleau, président de la Fédération des producteurs de lait, Laurent Lessard, ministre de l'agriculture, des pêcheries et l'alimentation ainsi que Norman Johnston de La Financière agricole du Québec.

Des remerciements s'imposent

La Fédération de la relève agricole du Québec tient à remercier très chaleureusement le comité organisateur des deux régions hôtes de cette année. Alexandre Anctil, Frédéric Bastille, Émile Benoît, Mylène Bourque, Steve Chénard, Étienne Jean, Marie-Hélène Morneau, Jean-François Rioux et Annie St-Pierre.

Un très, très grand merci à Stéphane Duclos et à toute l'équipe de l'Hôtel Lévesque. Tout le personnel a fait preuve d'une grande rigueur, d'un accueil chaleureux ainsi que d'une courtoisie exemplaire.

Merci à tous, vous êtes géniaux!



MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous, relève agricole et forestière!

Je prendrai tout d'abord le temps de souhaiter la bienvenue à mes nouveaux membres du conseil d'administration. Sept recrues sur quatorze, voilà définitivement une nouvelle aire qui s'annonce, renforcée de surcroît par l'arrivée récente de notre nouvelle directrice générale à qui je souhaite une longue et fructueuse carrière parmi nous!

Nous sortons à peine de l'assemblée générale, là où annuellement nous faisons un constat de la dernière année et repositionnons la FRAQ pour celle qui commence. C'est aussi, il faut bien le dire, un grand moment d'échanges, de retrouvailles festives et de resserrement des liens syndicaux qui rendent notre FRAQ si forte. Je ne crois pas que l'on doive nécessairement faire un retour sur la dernière année, les principaux faits d'armes ont été maintes fois publicisés. À ce titre, je vous invite à lire le rapport d'activité, le bilan de nos actions, disponible auprès de vos syndicaux régionaux.

Il y aurait pas mal de choses à dire sur ce qui nous attend pour la FRAQ cette année, mais allons-y simplement avec quelques priorités. Primo, le capital patient! Ce projet a avancé plus que nous ne l'espérions dans les derniers mois et il ne faut pas lâcher le morceau! L'équipe de la Politique Jeunesse du MAPAQ a attrapé la balle au bond, et l'implication de la Financière dans le dossier semble réglée. Nous sommes convaincus qu'il y aura des annonces concrètes dans le courant de la présente année et

nous comptons tout mettre en œuvre pour que cela marche!

En second lieu, remettre la fiscalité agricole à l'ordre du jour. Il est clair que tant que nous n'arriverons pas à rapprocher la valeur économique de la valeur marchande, tant que nous ne créerons pas une tendance pour y parvenir, nous inciterons de belles entreprises rentables à se démanteler. Nous proposons déjà des solutions mais pouvons-nous les améliorer? À mon avis, oui. Il s'agit de sujets fort complexes mais l'enjeu est majeur et nous ferons ce qu'il faut pour utiliser les ressources nécessaires.

Finalement, j'aimerais aussi soulever la question de la valorisation de la profession. La relève doit se réapproprier ce thème-là. Il n'y a rien de plus vendeur pour la profession que des jeunes agriculteurs qui choisissent de s'engager fièrement dans ce si beau métier. La FRAQ, j'en suis sûr, doit jouer un rôle majeur dans cette voie.

Je ne terminerai pas sans féliciter le travail de Benoit Martin et de son équipe, ainsi qu'Alexandre Antil, qui ont fait un travail extraordinaire qui nous donne confiance et qui nous inspire. Bravo à eux, merci de votre confiance à mon égard et bonne année syndicale à tous et à toutes!

Frédéric Marcoux

Président

Frédéric Marcoux, diplômé en GEEA au Cégep de Lévis-Lauzon, exploite avec ses parents une entreprise laitière et acéricole à Sainte Marguerite dans le Nord de la Beauce. L'entreprise familiale est en cours de transfert. Frédéric s'investit depuis 6 ans pour son groupe local et pour l'Association des jeunes agriculteurs de la Beauce. Il est entré sur la conseil d'administration de la FRAQ en 2006 et était 1^{er} vice-président depuis 2 ans.

Les grands,
ils ont déjà
été petits.



1 866 448-7466 poste # 293

www.banque.laurentienne.ca

RENTES
MAXIFAIRES
AMBI DO LINC



UNION
LAURENTIENNE

Le FRAQassant

Bulletin d'information de la Fédération
de la relève agricole du Québec

Volume 28, numéro 2, Mars-Avril 2009

Conseil exécutif :

Frédéric Marcoux, président
Yohan Perreault, 1^{er} vice-président
François Vincent, 2^e vice-président
Marie-Hélène Morneau, membre de l'exécutif

Directrice générale :

Magali Delomier

Agente en vie syndicale :

Julie Dubois

Coordination et montage :

Julie Dubois

Serctrétaire-révisseure :

Lynda Thomas

Collaboration spéciale à ce numéro :

Magali Delomier, Frédéric Marcoux, Alexandre Ancil, Alain Pinard et Michel Taillon

Le FRAQassant est imprimé par CRS 555 et la préparation au publipostage est assurée par Duclos-Ringuette.

Fédération de la relève agricole du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 105

Longueuil Québec J4H 4E7

450-679-0540 poste 8299

450-679-2375

fraq@upa.qc.ca

Visitez notre site web au www.fraq.qc.ca



Magali Delomier débarque à la FRAQ

Depuis mon arrivée à la Maison de l'UPA, au gré des rencontres, j'entends souvent les gens s'esclaffer : « Qu'est-ce qui se passe à la FRAQ, c'est-tu un échange? » ... Oui Jean-Philippe, «Dji-Pi», est bien parti pour la France ... oui je suis bien Française et je m'en viens vivre au Québec ... mais non ce n'est pas un échange ... je dirais plutôt un beau hasard de la vie!

Les personnes présentes à l'AGA que j'ai eu le plaisir de rencontrer connaissent déjà la petite histoire ... il y a tout juste un an, j'accueillais dans mon bureau à Bruxelles un groupe de joyeux lurons de la FRAQ pour leur présenter l'organisation pour laquelle j'ai travaillé durant 2 ans : le Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs regroupant l'ensemble des organisations nationales de jeunes agriculteurs en Europe. Le contact fût très bon, la soirée festive au palais de la bière belge, débouchant sur une proposition folle m'offrant de prendre la suite de la direction de la FRAQ. Whaou!

J'ai refusé ... puis j'ai réfléchi, puis je me suis lancée et me voilà fraîchement arrivée pour vous servir!

L'AGA à Rivière-du-Loup a réveillé en moi quelques très bons souvenirs de mon passage à Rimouski en 2003, lors d'une session à l'UQAR en maîtrise de développement rural (ma principale formation, agrémentée des sciences de l'environnement et du tourisme rural). Québec, je me souviens ...

Québec, je reviens ... avec tout plein de belles idées pour permettre à la FRAQ un nouvel envol je l'espère. Étant donnée la mouvance qui secoue actuellement la FRAQ avec un nouveau président et un conseil d'administration très renouvelé, j'en suis convaincue !

Merci en tout cas pour l'audace et la confiance qui m'ont été accordées! Elles sont, à mon avis, à l'image d'une jeunesse agricole qui ose, qui va de l'avant et qui gagne!

Au plaisir!



Magali Delomier
Votre directrice générale



L'équipe gagnante de la finale provinciale entourée des représentants des organisations partenaires de l'événement soit Yohann St-Onge (Desjardins), Louis Bigaouette, (MAPAQ) et Florent Fortier (Salon de l'agriculture).

3 en 3 pour le Bas-Saint-Laurent

Pour une troisième année consécutive, c'est l'équipe du Bas-Saint-Laurent qui a raflé tous les honneurs de la 22^e finale provinciale Agri-Génie. C'est à l'hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup que se tenait cette finale enlevante.



Après avoir gagné 75 à 30 contre l'Estrie en demi-finale, puis 90 à 55 en finale avec l'équipe de la région de l'Outaouais-Laurentides, l'équipe de la région du Bas-Saint-Laurent a remporté les grands honneurs. Cette finale se déroulait le 12 mars dernier, et réunissait treize équipes régionales composées de représentants de la relève agricole. L'équipe gagnante est constituée d'Alex Turcotte-Lauzier, Denis Hallé, Marie-Christine Coulombe et Yanick Levasseur. Il s'agit d'une troisième victoire en autant de finales pour le Bas-Saint-Laurent. À noter qu'onze finales régionales avaient précédé l'événement.

Notons la performance individuelle de Jean-François Lachance (Outaouais-Laurentides) qui a terminé premier parmi les trois meilleurs pointeurs de la journée. Le triumvirat se complète d'Alex Turcotte-Lauzier (Bas-Saint-Laurent) et d'Alain Pinard (Estrie).

La tenue de la finale provinciale du concours Agri-Génie est rendue possible grâce à l'implication financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, du Salon de l'agriculture ainsi que de Desjardins.

C'est dans la belle région de Québec que se déroulera la prochaine édition du concours Agri-Génie, alors que la FRAQ en sera à sa 23^e finale provinciale.



L'équipe de l'Outaouais-Laurentides entourée des partenaires financiers et du président sortant Benoit Martin.

FAMILY VALUE\$

Faire partie de la famille New Holland a ses avantages !



Peut-être avez-vous droit à un rabais FAMILLE ! Si vous avez acheté de l'équipement de fenaison New Holland au cours des 36 derniers mois, vous obtiendrez un rabais à l'achat d'un tracteur New Holland. Grâce au programme Family Value\$, pas besoin d'exploiter un important parc de machines ou une entreprise pour mériter des escomptes intéressants sur les meilleurs tracteurs sur le marché.

Les tracteurs et l'équipement de fenaison New Holland – une grande famille productive. Optez pour la marque New Holland pour vos tracteurs ET votre équipement de fenaison. Renseignez-vous auprès d'un concessionnaire New Holland au sujet des rabais Family Value\$, qui pourraient vous faire économiser sur le tracteur New Holland idéal pour faire fonctionner votre excellent équipement New Holland.



Résolutions adoptées à l'AGA 2009

Aides à l'établissement en production laitière

Maintenir et bonifier le programme d'aide à la relève en production laitière et le programme d'aide au démarrage d'entreprise laitière et mettre en place un comité d'évaluation permanent des programmes d'aide à la relève en production laitière sur lequel siègera la FRAQ.

Crédit de taxes pour les nouvelles entreprises agricoles ou celles qui font des agrandissements

Mettre sur pied un crédit de taxes pour toutes les nouvelles entreprises agricoles qui s'implantent ou celles qui font des agrandissements dans une MRC.

Accès aux services-conseils Inciter les entreprises agricoles à utiliser les services des groupes conseils et des CRÉA, en diffusant l'information disponible sur les subventions pour le plan de transfert.

Plan en faveur de la relève agricole; volet utilisation des services de CUMO-CUMA du PFRA Ajuster les critères d'admissibilité concernant le programme de partage de main-d'œuvre agricole et stimuler la création de CUMO par différents moyens.

Plan en faveur de la relève; volet investissement

Faire des pressions auprès du MAPAQ pour que les investissements en matériel usagé en bonne condition soient admissibles au programme, que les entreprises admissibles au programme d'aide



AGA 2009 à Rivière-du-Loup

à l'établissement des différentes fédérations spécialisées soient automatiquement admissibles au volet investissement du PFRA, pour que soit majorée l'enveloppe budgétaire dédiée à ce volet et que les critères d'admissibilité mentionnant la nécessité pour un jeune de posséder plus de 50% des parts de l'entreprise dans le cas d'un transfert d'entreprise agricole soient réévalués.

Fiscalité agricole

Revendiquer une réelle politique fiscale agricole pour assurer la pérennité de nos fermes et le renouvellement des générations en agriculture.

Traitement des demandes de financement

Assurer que les demandes de financement soient claires et homogènes, de fournir des raisons dans les cas de refus et de donner plus de pouvoir de décisions aux conseillers en financement.

Programme d'aide à la relève chez Agropur

Développer un programme d'aide destiné à la relève laitière à l'ensemble du Québec.

Représentation auprès d'organisations jeunesse

Élargir son réseau d'influence auprès d'organisations jeunesse.

Soutien des jeunes producteurs forestiers

Favoriser l'intégration de tout jeune ou groupe de jeunes associé à la relève forestière.

Implication du gouvernement fédéral dans le soutien à la relève agricole canadienne

Mettre en place un comité de réflexion, incluant la Table Pancanadienne des jeunes agriculteurs et la Fédération canadienne de l'agriculture, sur la situation actuelle de l'établissement en agriculture au Canada, menant à la mise en place d'une politique d'établissement et de faire pression pour la création de ce comité d'évaluation.

synAgri Ajoutez de la valeur à vos cultures avec ...

L'utilisation d'un programme de fertilisation 3 & 5 étoiles avec MES au lieu d'un engrais régulier donne 89 % du temps une augmentation de rendement moyen dans le maïs de 0,67 tm/ha, ce qui représente une augmentation de la profitabilité d'environ 76 \$/ha*

synAgri avec **MES**

La synergie obtenue par le procédé de fabrication breveté du MES augmente l'efficacité de chaque élément nutritif du programme de fertilisation 3 & 5 étoiles.

*Basé sur le prix du maïs à \$200,00/tn et sur le coût de la fertilisation 2009.

SYNAGRI QUÉBEC 418 832.6196 • SYNAGRI SAINT-HYACINTHE 450 799.3245 • SYNAGRI MONTRÉAL SUD-EST 450 346.5304
SYNAGRI RIVE-NORD 450 752.1001 • SYNAGRI EST ONTARIO 613 932.9275



Comme mentionné précédemment, la FRAQ compte maintenant un tout nouveau conseil d'administration avec comme **président, Frédéric Marcoux.**

Yohan Perreault - 1^{er} vice-président (Lanaudière)
François Vincent - 2^e vice-président (Montérégie-Ouest)
Marie-Hélène Morneau - membre du conseil exécutif (Côte-du-Sud)
Emmanuel Desjardins (Abitibi-Témiscamingue)
Émilie Benoît (Bas-Saint-Laurent)
Yan Berthiaume (Beauce)
Mylène Lampron (Centre-du-Québec)
Sylviane Bégin (Estrie)
Sylvain Dion (Québec)
Éric Gagnon (Mauricie)
Alexandre Quintal (Outaouais-Laurentides)
Marilyn Côté (Saguenay- Lac-Saint-Jean)
Jean-François Ménard (Saint-Hyacinthe)



Alain Pinard (Estrie)
Vieux routier à la FRAQ

Le rôle d'un administrateur en 3 points

En premier lieu, je ne vous apprendrez rien en vous rappelant que la raison même de ce poste est de transférer de l'information entre les instances : faire cheminer les demandes de nos régions pour ensuite revenir avec le suivi et les informations des autres régions.

Deuxièmement, il y a un besoin d'être toujours vigilant face aux situations où il pourrait être facile de prendre position en sa faveur. Nous devons toujours penser au collectif avant de voir aux avantages individuels. Cela compte également dans le principe hiérarchique : on doit faire attention de s'assurer d'avoir l'approbation des autres membres avant de répondre ou de solliciter des rencontres avec des collaborateurs externes. Cela peut éviter des situations embarrassantes.

Finalement, se tenir informé. Il est facile d'occuper un siège, il en est tout autrement pour ce qui est de rentabiliser cette même place. Pour que ce soit intéressant d'assister à un conseil d'administration, on doit s'organiser pour savoir de quoi on va parler pour être en mesure d'intervenir. L'intervention ne consiste pas simplement à critiquer, mais bien travailler à bonifier et à s'assurer que tout soit clair de manière à rendre cohérent et plus compréhensible notre discours.

**JEUNES ENTREPRENEURS,
Avez-vous le profil
de l'excellence?**

Inscrivez-vous au concours 2009!
www.fadq.qc.ca

Date limite d'inscription: le 21 août 2009

À gagner: **une bourse de 5000 \$
et deux bourses de 2500 \$**

**Pour reconnaître l'excellence
de la relève agricole!**

Le concours *Tournez-vous vers l'excellence!* s'adresse aux nouveaux entrepreneurs agricoles qui, par leurs aptitudes professionnelles et leurs qualités de gestionnaire, se démarquent par l'excellence de leur profil.

Conditions d'admission

- Être en affaires depuis deux à sept ans.
- Être âgé entre 18 et 40 ans.
- Détenir au moins 20 % des parts de l'entreprise.
- Être présent lors de la remise des prix au colloque Gestion et établissement du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), les 2 et 3 novembre prochain.

**La Financière
agricole
Québec**

À quoi ça sert la FRAQ ?

Chaque année, les jeunes de la relève confient des mandats à la Fédération de la relève agricole du Québec sous forme de résolutions. Ces dernières dictent son action quotidienne. Voici donc les faits saillants des réalisations de la Fédération au cours de l'année 2008. À ceux et celles qui se demandent « À quoi ça sert la FRAQ ? » nous espérons y apporter ici une réponse convaincue et convaincante!

Politique Jeunesse - Le plan en faveur de la relève agricole est lancé

Le plan vise à favoriser le démarrage et la diversification des entreprises agricoles, à améliorer la compétitivité par l'accompagnement et la formation, à réduire la capitalisation dans les premières années d'opération et la mise en valeur de bâtiments agricoles non utilisés et de fonds de terre. Seulement dans le volet investissement, 88 jeunes se sont partagés plus de 1,14 M \$, malgré les courts délais de présentation des dossiers pour ce premier appel de projets.

La Financière agricole du Québec - 11,4 M \$ en aide à l'établissement

371 jeunes agriculteurs se sont vu décerner une subvention à l'établissement et 99 personnes ont reçu une subvention au démarrage.

Bonification de l'aide MAPAQ aux groupes de relève

Via le volet « Initiatives régionales et sectorielles » du Plan en faveur de la relève agricole, plusieurs syndicats régionaux ont pu compléter le financement de certaines de leurs activités.

Élargissement de l'accessibilité au programme de rabais de cotisation à l'ASRA

Dorénavant, les nouvelles règles permettront à une cinquantaine de jeunes de plus par année de se qualifier à ce

programme offrant 25 % de rabais des cotisations à l'ASRA pendant deux années.

Reconduite du programme d'aide au démarrage de nouvelles entreprises laitières.

La FPLQ reconduit son programme d'aide au démarrage de nouvelles entreprises. Huit candidats ont reçu un prêt de 10kilos\m.g. pour le démarrage de leur ferme. La FPLQ devrait apporter quelques modifications à son programme de façon à augmenter le nombre de kilos prêtés et le nombre de candidats choisis.

Fonds coopératif d'aide à la relève

Cent vingt-trois membres de la FRAQ se verront aidés dans leur processus d'établissement par le programme financé par La Coop. Le Mouvement Desjardins se joignait en cours d'année afin de bonifier le Fonds. Ce fonds est permanent et d'une durée maximale de trois ans pour les bénéficiaires. Il implique pour les candidats le membership à une coop locale, à une caisse Desjardins et à la FRAQ. Il se destine à des jeunes propriétaires (au moins 20 % des parts), formés en agriculture (DEP ou plus ou équivalence), pleinement engagés en agriculture (principale source de revenu). L'ensemble des volets financiers de chacun des deux partenaires actuels peut représenter, pour un jeune qui s'y qualifierait, un montant de 28 433 \$ sur trois ans en argent sonnante.

Nouveau programme de prêt de quotas dans les œufs d'incubation

Il s'agit d'un prêt à vie d'un contingent de 6000 poules pondeuses, soit l'équivalent de 900 000 œufs. Un jeune couple s'est vu remettre ce prêt avec grand bonheur. La FRAQ est heureuse de participer au comité de sélection de ce nouveau programme.

Œufs de consommation : on double l'aide au démarrage

Considérant une hausse de consommation ayant permis une augmentation du contingent canadien, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec a décidé tout récemment de doubler son programme d'aide à la relève! Non pas une mais bien deux entreprises de cette production verront donc le jour en 2010. Bravo à cette Fédération préoccupée par le renouvellement des générations.



Les invités de l'assemblée

Au cours de son allocution, M. Lessard, a fait un bref retour sur le travail réalisé depuis le 1^{er} recensement de la relève agricole, qui a permis de dresser un portrait plus juste et plus précis de la relève, de se donner les outils nécessaires et de lancer un second plan d'action 2009-2013 pour la Politique jeunesse de son Ministère.

Il a par ailleurs salué le travail des partenaires, notamment celui fait pour la relève dans la volaille et lait, favorisant l'établissement et améliorant le savoir-faire. Il s'est également félicité du lancement du Plan en faveur de la relève agricole (PFRA) et a souligné l'importance de la formation.

À propos des négociations des différents accords nationaux et internationaux, M. Lessard a fait part de la volonté du gouvernement québécois que soit reconnue la prépondérance de la production Québec-Ontario au sein des autorités canadiennes. Il a aussi rappelé certaines actions menées à Genève l'été dernier par son gouvernement pour se



Monsieur Laurent Lessard, ministre du MAPAQ

battre contre des décisions potentiellement prises par le fédéral, n'habillant pas la gestion de l'offre.

Concernant le problème structurel de la Financière, M. Lessard a reconnu que le modèle était à revoir et que des discussions étaient initiées sur la capacité du Québec à faire du découplage à l'image de l'Europe. Cette année, le ministère va dresser une véritable politique agricole, avec pour objectif que soit reconnue la gestion de l'offre dans la politique agricole canadienne.

Pour finir, M. Lessard a apporté des précisions sur le dossier de Fonds de capital patient, rappelant les conclusions positives d'un rapport commandé à Investissement Québec pour savoir s'il était pertinent de constituer un tel fonds et, le cas échéant, comment cela pourrait s'opérer. Il a ajouté que la recherche de partenaires devrait se concrétiser dans l'année mentionnant que certains joueurs importants s'étaient déjà manifestés.





Gracieuseté de la TCN

Marcel Groleau, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Avec ses talents de vulgarisateur et le dynamisme qu'on lui connaît, monsieur Marcel Groleau est venu rappeler la bonne collaboration qui existe avec la FRAQ et faire le point sur les avancées dans les programmes d'aide à la relève laitière. Il a notamment souligné que le nombre d'entreprises bénéficiant du programme d'aide au démarrage pourrait passer de 10 à 12, avec un prêt de quotas évoluant de 10 à 12 kilos/m.g. Rassurant, il a aussi précisé que le programme d'aide à la relève laitière (le 1+4) serait conservé malgré la politique d'harmonisation en cours au sein de P5. M. Groleau a par ailleurs insisté sur l'importance de promouvoir la gestion de l'offre, et l'obligation de la part des gouvernements à investir en agriculture, la vigilance étant de mise concernant les accords à l'OMC.

M. Lacasse nous a renouvelé son soutien et sa sensibilité aux réalités de la relève agricole, notamment en matière de transfert et de démarrage. Il a particulièrement précisé son appui sur 2 éléments :

-sur la question du financement, le projet de Fonds de capital patient qui doit absolument passer cette année et constituer un nouvel outil à part entière;

-sur la question de la fiscalité, le régime d'épargne établisement qui favoriserait les transferts.

Il a également souligné les principaux enjeux que connaît actuellement l'UPA : le renouvellement de l'entente avec La Financière agricole du Québec surtout en ce qui concerne les programmes de sécurité du revenu, qui représentent des outils indispensables, tout comme le serait une véritable politique alimentaire et agricole au Québec. Il a terminé son allocution en remerciant Benoît Martin, soulignant son implication et son ouverture sur les dossiers et en félicitant Frédéric Marcoux pour son nouveau mandat.

M. Johnston a présenté le concours Tournez-vous vers l'excellence et a projeté une présentation du grand gagnant Éric St-Denis du Verger Cœur de Pomme Senc et des 2 finalistes : Clément Roy de la Ferme piscicole des Bobines et Jean-Martin Fortier de l'entreprise Les Jardins de la Grelinette.

M. Johnston a rappelé l'importance de la formation, avec pour niveau optimal le DEC en gestion agricole, soulignant les avantages même de la poursuite aux niveaux supérieurs. Il a par ailleurs insisté sur le fait que la formation était le meilleur investissement possible, mentionnant l'exemple statistique prouvant que les personnes les plus formées avaient les taux de dépense les plus bas.

An advertisement for the Fédération des groupes conseils agricoles du Québec. It features a photograph of a family in a field, a stylized logo of a hand holding a plant, and a silhouette of a person holding a banner. The text includes the organization's name, its mission statement, contact information, and a slogan.

Fédération des groupes conseils agricoles du Québec

La référence en gestion technico-économique agricole au Québec!

450 679-0530, poste 8227
www.fgcaq.com

« Avec vous pour bien démarrer! »

Bourses d'études

En collaboration avec La Financière agricole du Québec, la FRAQ remettait, à l'occasion de son assemblée, quatre bourses d'études de 500 \$ à des étudiants de niveau collégial présentant un bon dossier académique et ayant fait preuve d'une grande implication dans les activités de la relève.

Cette année, les honneurs sont allés à Émilie Ménard (Saguenay-Lac-Saint-Jean), Yannick Gagné (Beauce), Jasmin Paradis (Centre-du-Québec) et Claude-Olivier Blais (Saint-Hyacinthe). Par ailleurs, une bourse de 250 \$ pour le niveau professionnel a été cueillie par Josée Charbonneau (Montérégie-Ouest) du Centre de formation des Moissons.

En outre, deux récipiendaires recevaient une bourse supplémentaire de 500 \$ en raison de la qualité de leurs résultats scolaires, gracieuseté de la Fondation de la famille terrienne. Il s'agit de Jasmin Paradis et de Claude-Olivier Blais. Un merci spécial à Monsieur Réjean et Madame Céline Hudon, nommés famille agricole de l'année qui se sont déplacés pour venir remettre les bourses de la FFT.

Félicitations à tous les récipiendaires!



Les boursiers entourés du président sortant de la FRAQ Benoit Martin et de Norman Johnston, vice-président au financement de La Financière agricole du Québec.

Fier d'encourager la relève agricole du Québec!



Conseil québécois des races laitières Inc.

www.cqrl.org

Prix de reconnaissance des efforts en matière de recrutement



Benoit Martin et Stéphane Therrien, président de la région de Québec.

Pour la deuxième année consécutive, la FRAQ a remis deux prix de reconnaissance des efforts en matière de recrutement auprès de ses syndicats affiliés. Le premier prix est remis à la région ayant eu le meilleur taux de représentativité relatif aux nombres de membres relève par rapport aux nombres de fermes sur son territoire. Sans grande surprise, le prix est de nouveau allé à la région du Bas-Saint-Laurent.

Le deuxième prix est remis à la région ayant eu la plus forte augmentation en chiffre absolue. Cette année, la lutte a été serrée entre l'Estrie, la Montérégie-Ouest, la Côte-du-Sud et la région de Québec. Mais c'est cette dernière qui a remporté les honneurs avec une différence d'un membre avec la Côte-du-Sud. Le président sortant, Benoit Martin a plaisanté en disant que s'il avait payé sa cotisation, sa région aurait pu gagner ce prix.

Enfin, soulignons les efforts de l'Estrie qui a reparti le groupe de Wotton. Ceci a permis de faire passer le membership de la région du simple au double! Félicitations aussi à la région de la Montérégie-Ouest qui a augmenté son membership de 20 nouvelles personnes grâce au démarrage du groupe Vaudreuil-Soulanges!

La fierté de nos terres
Le plaisir de nos récoltes

1 888 222-MAPA (6272)
www.mapaquebec.ca

PLAN EN FAVEUR DE LA RELÈVE AGRICOLE

4 NOUVEAUX PROGRAMMES

- Appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles
- Appui au développement des compétences des jeunes entrepreneurs agricoles
- Appui aux initiatives de partage de main-d'œuvre et de matériel agricoles
- Appui aux initiatives régionales et sectorielles

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec

Un banquet bien rempli !

Comme à chaque année, la FRAQ profite du moment fort de l'assemblée et plus particulièrement du banquet pour souligner le travail des gens qui se sont démarqués dans leurs différentes actions auprès de la relève agricole.

Aurevoir chers administrateurs

Cette année, pas moins de 7 personnes quittaient leur siège d'administrateur à la FRAQ. Il s'agit de Marie-Claude De Martin (Montérégie-Ouest), Olivier Cimon (Abitibi-Témiscamingue), Frédéric Bastille (Bas-Saint-Laurent), Martin Laroche (Centre-du-Québec), Alain Pinard (Estrie) et de Michel Taillon (Saguenay Lac-Saint-Jean) et de Frédéric Marcoux (Beauce). La FRAQ les a remerciés par un hommage personnalisé en leur remettant le fameux trophée en forme de province du Québec. Merci à tous et à toutes pour les énergies, les idées et les opinions transmises durant vos mandats respectifs.

Un distingué prix pour Gilles Lemaire



Le prix distinction est remis à un membre d'un syndicat régional s'étant particulièrement illustré. Cette année, c'est à Gilles Lemaire de l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe que revenait cette plaque. Ému et très excité. Gilles s'est fièrement «promené» avec son prix durant toute la soirée! Merci

pour ton temps, tes idées et tout ton dévouement Gilles!

Prix relève agricole 2008

Cette année, le prix de la relève agricole 2008 revenait à La Coop fédérée. La présence de cette dernière s'est accrue dans les 2 dernières années notamment en créant en partenariat avec la FRAQ le Fonds coopératif d'aide à la relève. En plus de s'impliquer personnellement dans les activités de la FRAQ, La Coop publie 6 fois par année via Le Coopérateur agricole, des articles touchant les diverses problématiques de la relève agricole. Notons également la présence financière de La Coop dans les différentes activités locales, régionales et provinciale de la Fédération. Félicitations et merci pour votre soutien!



Aurevoir Benoit !

Pour clore le banquet, un vibrant hommage fut fait au président sortant Benoit Martin. C'est l'air un peu surpris et avec le trémolo dans la gorge que ce dernier s'est adressé aux membres, commanditaires, partenaires et intervenants du milieu agricole pour une dernière fois. Ce que l'on retient de ce petit bout d'homme, c'est son goût pour la bière, les femmes, les vaches et les voyages... Blague à part, sous le « règne » de Benoit Martin, plusieurs gains syndicaux ont été réalisés notamment celui du PFRA (10 M\$) du MAPAQ.

Le clou de la soirée est sans aucun doute l'apparition vidéo de l'ex-secrétaire de la FRAQ, Jean-Philippe Deschênes-Gilbert.

« AVANT
QUE JE RACHÈTE
LA TERRE,
MON CONSEILLER
FINANCIER A PRÉPARÉ
LE TERRAIN. »

PHILIPPE GAGNON
FERME H.P. GAGNON & FILS INC.



Desjardins & Cie

Des experts en transfert d'entreprise réunis sous un même toit, à vos côtés.

Plus de 50 centres financiers aux entreprises répartis dans toutes les régions pour cultiver vos ambitions. C'est plus qu'une banque. C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises agricoles.

desjardins.com

 **Desjardins**
Centres financiers
aux entreprises

Conjuguer avoirs et êtres

Être membre à la FRAQ, a ses avantages!

SIGA donne aux membres de la FRAQ un rabais de 25% sur l'achat de logiciels chez SIGA. Plus de cinquante jeunes se sont prévalus de ce rabais depuis l'automne dernier.

Producteurs de fraises et de framboises

Un producteur de fraises et de framboises, membre de la Fédération de la relève agricole du Québec, est exempté du paiement de la contribution pour la première année d'implantation de fraises et pour les deux premières années d'implantation de framboises.

SCF-UPA

Un SCF offre aux membres de la FRAQ de sa région un rabais de 50 % sur les honoraires facturés pour des services professionnels dispensés par son personnel jusqu'à concurrence d'un montant de 200 \$. Ces services sont rendus au

membre de la FRAQ ou à l'entreprise dont il est en partie ou en totalité propriétaire (ou associé ou actionnaire). À noter que le rabais est valable pour une utilisation.

Bourses d'études

La FRAQ remet 11 bourses de 500 \$ pour le niveau collégial et 2 bourses de 250 \$ pour le niveau professionnel à des étudiants membres de la FRAQ qui se démarquent par la qualité de leurs résultats académiques ainsi que par leur implication dans les activités de la relève.

Fonds coopératif d'aide à la relève agricole

Un membre de la FRAQ, de sa Coop locale et client chez Desjardins peut bénéficier de ce programme sur trois ans. À condition qu'il soit propriétaire (au moins 20% des parts), formé en agriculture (DEP ou plus ou équivalence) et qu'il soit pleinement engagé en agriculture (principale source de revenu).



À L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE ANNUELLE,
LA FRAQ REMERCIE SES PARTENAIRES...



Financement agricole Canada

Un membre en règle de la FRAQ peut bénéficier de l'abonnement gratuit à la revue Agri-Succès. FAC propose aussi un rabais de 50 % sur l'achat du logiciel AGExpert aux membres de la FRAQ.

Avantages en région

D'autres avantages à la carte sont aussi offerts en région. Consultez votre syndicat régional pour en connaître les particularités.

La Fédération de la relève agricole du Québec tient à remercier ses partenaires

